

## AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale de l'aviation civile*

### **Décision du 12 juillet 2018 portant création du cabinet du directeur du transport aérien de la direction générale de l'aviation civile**

NOR : TRAA1819809S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général de l'aviation civile,

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire;

Vu l'avis du comité technique de réseau de la direction générale de l'aviation civile en date du 27 juin 2018,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est créé un cabinet auprès du directeur du transport aérien de la direction générale de l'aviation civile.

#### Article 2

Sous l'autorité du directeur de cabinet, il est chargé de coordonner, d'animer et de traiter certaines affaires communes à plusieurs des entités relevant de la direction du transport aérien, ainsi que les dossiers particuliers qui lui sont confiés par le directeur du transport aérien.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 12 juillet 2018.

*Le directeur général de l'aviation civile,*  
P. GANDIL